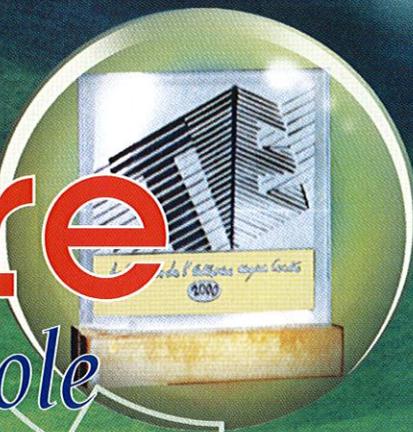




ORLEANS
Technopole

La Lettre

d'Orléans Technopole



Le 15 décembre dernier, le Zénith d'Orléans accueillait un événement de promotion économique exceptionnel qui réunissait l'Assemblée Générale d'Orléans Technopole, les Trophées de l'entreprise Région Centre 2000 et les Oscars de la Qualité. Louis Schweitzer, le PDG de Renault en était l'invité d'honneur. Cette lettre spéciale reprend les interventions qui ont permis, au cours de cette soirée, d'illustrer la démarche technopolitaine d'Orléans.



Intervention de M. Jean-Pierre Sueur, Maire d'Orléans et Président d'Orléans Technopole

« Quelques mots simplement d'abord, pour insister sur le fait qu'Orléans, capitale de la région Centre, se développe bien. Ainsi, en l'an 1999, nous avons eu à traiter 91 dossiers d'investissement d'entreprises, dont 21 ont abouti, et dans les prochains mois, cela se traduira par la création de 1 520 emplois, la réalisation de 211 millions de francs d'investissements et la construction de 173 000 m². C'est donc important, et nous faisons tout ce que nous pouvons, je dois vous le dire, à Orléans et dans l'agglomération d'Orléans, pour nous développer.

Certes, une capitale régionale, c'est bien, mais elle doit vivre avec l'ensemble de la Région.

Suite en page 2

Intervention de M. Louis Schweitzer, Président Directeur Général de Renault

« Monsieur le Maire, monsieur le Président, mesdames et messieurs, effectivement Renault se sent assez bien chez lui à Orléans où nous avons de nombreux partenaires, au point que nous venons de décider d'y développer nos installations. Je voudrais utiliser cette occasion pour redire ce qui fait la stratégie de Renault et je crois que cela peut être d'intérêt, non seulement pour nos partenaires, mais aussi pour d'autres chefs d'entreprises. Je crois que la stratégie de Renault, avec des différences d'échelle, peut s'appliquer à beaucoup d'entreprises industrielles françaises.

Au fond, ma conviction de départ est que l'industrie française a énormément d'atouts. Quand je regarde notre position en Europe, nous avons en France une localisation géographique excellente, une main d'œuvre de grande qualité, une capacité d'invention. Ce qui nous manque peut-être est parfois l'image à l'extérieur qu'ont, je pense, nos voisins d'outre-Rhin. Donc, si nous voulons avoir pour nos entreprises, comme nous voulons l'avoir pour Renault, une stratégie de croissance rentable, c'est-à-dire une stratégie qui nous permette de nous développer de façon durable en associant l'intérêt de nos actionnaires et de nos salariés, nous devons avoir la volonté de faire non seulement aussi bien que nos concurrents, mais de faire mieux qu'eux.

La stratégie de croissance rentable de Renault est fondée justement sur cette volonté de dépassement.

Ce dépassement est d'abord le fait de l'innovation. L'image de marque de Renault, en France, est reconnue parce que nous faisons, parfois seuls, parfois avec Matra, des produits innovants, des produits que nos concurrents viennent parfois imiter (je pense par exemple au Scénic, à l'Espace). Cette capacité d'innovation est connue en France mais je pense qu'il est important de la faire reconnaître au-delà de nos frontières.

Les cérémonies comme celles-ci sont utiles parce qu'elles mettent l'accent sur cette force qui est, à mes yeux, une force particulière de la France.

Je pense qu'il y a en France un génie de l'invention qu'il faut pousser pour le transformer en un génie de la mise sur le marché des inventions, car une invention qui ne correspond pas aux attentes de nos clients est une invention qui perd sa force.



Le second pôle de notre développement est la compétitivité en qualité, en coût et en délais. Ma conviction est que, dans une économie ouverte, une entreprise qui n'est pas au premier rang sur ces trois critères simultanément — la qualité, le coût et le délai — est une entreprise qui a perdu.

Ma conviction est que nous sommes capables, et nous le démontrons en France, de faire sur ces plans-là aussi bien que nos meilleurs concurrents, qu'ils soient allemands, britanniques, japonais ou américains. Simplement, nous devons plus encore affirmer nos références de qualité dans le domaine industriel. Quand je vais à l'étranger, je constate que la France a une réputation de qualité dans certains domaines, mais qu'elle n'a pas dans le domaine des industries mécaniques ou électroniques la même réputation de qualité que certains de ses concurrents. Et je pense qu'il est de notre devoir à chacun de nous, chefs d'entreprises, de porter cette réputation de qualité, d'abord par nos produits puis aussi par nos paroles.

Je voudrais dire aussi que cette qualité n'est pas seulement la qualité d'une entreprise mais la qualité de toutes les entreprises qui concourent à un produit et à un service. Prenons l'exemple de l'industrie automobile.

Dans une automobile qui sort de l'usine, une automobile Renault, 75 % du contenu vient de nos fournisseurs.

Autrement dit, le produit qui porte une marque, Renault, qui est commercialisé par un réseau Renault, est un produit qui intègre non seulement le travail de l'entreprise Renault, mais aussi de tous les partenaires, fournisseurs de Renault.

Suite en page 3

Des entreprises technopolitaines récompensées par les Trophées de l'Innovation



La société COFOB a été créée par Jean-Pierre Benoist en 1995 au Centre d'Innovation d'Orléans. La société est spécialisée dans l'instrumentation programmable. Elle a été distinguée pour sa gamme de produits ECODIPE qui permet le contrôle dimensionnel de profilés extrudés.



FH Electronics propose des systèmes électroniques d'optimisation des moteurs thermiques. Son créateur, Denis Foussard, est issu du Laboratoire de Mécanique et d'Énergétique de l'ESSEM. La société est implantée au Centre d'Innovation d'Orléans.

Suite de l'intervention de M. J.-P. Sueur

A cet égard, je tiens à souligner combien il est important qu'une institution comme Orléans Technopole travaille avec la Région et le Département.

Vous savez que nous avons, dans notre conseil d'administration, la Ville d'Orléans, la Communauté de Communes de l'Agglomération Orléanaise, la Région et le Département, l'ADEL, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret, l'Union des Entreprises du Loiret, l'Université d'Orléans, les Centres de Recherche, et un certain nombre de grandes entreprises. Tout le monde travaille ensemble ! On est capable en 24 heures ou en 48 heures de rassembler le Département, la Région, l'ensemble des services, les villes, l'agglomération, pour répondre.

Aujourd'hui, il faut vraiment être extrêmement fiable par rapport aux demandes qui viennent de France et de l'étranger.

Ensuite, ce qui est important dans Orléans Technopole, pour moi, c'est le concret et le sérieux. Nous organisons tous les mois des rencontres techniques qui rassemblent entre 30 et 120 professionnels sur des sujets extrêmement précis allant des biotechnologies aux problèmes de process industriel, aux questions d'environnement, des nouvelles technologies de l'information et de la communication, des rapports entre la recherche et l'entreprise.

Il faut rendre hommage aux créateurs d'entreprises innovantes

Cela se traduit par un certain nombre de réalisations très concrètes comme la création du CRT (Centre de Recherche Technologique) « Plasma Laser », ou du CRESITT dans le domaine de l'électronique et de l'image et, plus récemment encore, le projet de Studium.

Notre objectif est de rassembler sur le campus scientifique à Orléans — Monsieur Vigny en parlait tout à l'heure — des chercheurs post-doctorants (c'est-à-dire des chercheurs qui ont leur doctorat, qui sont confirmés) venant du monde entier, parce qu'il faut, en France, savoir accueillir les chercheurs du monde entier



D'autre part, nous nous battons beaucoup pour tous les projets qui sont aux confins de la médecine et de la science, puisque nous allons mettre sur pied l'IPROS (Institut de Prévention et de Recherche sur l'Ostéoporose). Nous avons aussi le projet de faire une Cytothèque, un institut de recherche sur l'exercice et le développement de l'enfant, etc.

Il faut que l'on étende aux dimensions de la Région Centre la logique de la Technopole

Un certain nombre d'entreprises innovantes se sont créées ou se créent en raison des passerelles que l'on a pu créer entre la recherche et l'innovation industrielle; il faut rendre hommage aux créateurs de ces entreprises — et nous avons eu un grand plaisir à travailler avec des sociétés comme Cofob ou FH Electronics qui viennent d'être récompensées lors de ces Trophées de l'Innovation.

Nous travaillons aussi beaucoup avec l'ANVAR, la DRIRE, la Chambre de Commerce, et je veux citer pour finir, dans ces réalisations, un projet qui me paraît important pour notre Région, qui est la création d'un incubateur régional.

Monsieur Gérard Besson a beaucoup travaillé sur ce projet auquel Orléans Technopole sera associé, ainsi que la Région. Il s'agit aussi de proposer des solutions financières nouvelles, notamment pour aider ceux qui innoveront et valoriseront les produits de la recherche.

Un dernier mot pour vous dire que je suis absolument persuadé que la proximité de Paris est un atout; nous sommes proches de Paris mais nous sommes nous-mêmes. Nous nous sommes appelés Technopole Nature parce qu'il y a ici une qualité de la vie qui est un atout économique. Il faut aussi qu'il y ait une qualité de la culture qui soit un atout économique. Tout cela aujourd'hui est profondément lié.

Surtout, je crois qu'il faut que cette dynamique, le progrès par l'innovation, soit une grande logique régionale. A cet égard, Orléans Technopole, si c'est seulement Orléans, je dirais que cela n'a pas de sens. Je rêve — mais ce rêve doit devenir réalité — d'une Technopole qui soit "Val de Loire Technopole".

Dans le contexte européen, les quelques concurrents qui pourraient exister encore à la marge entre des villes comme Tours, Blois, Orléans sont devenues complètement dérisoires. Il faut dire que le Val de Loire, c'est 1 200 000 habitants, c'est le "Val de la Culture", c'est l'un des endroits les plus connus au monde en raison des Châteaux de la Loire, et que cela doit être aussi le "Val des Nouvelles Technologies", des technologies de l'innovation. On peut le faire.

Permettez-moi d'aller plus loin et de parler aussi de Chartres, de Montargis, mais aussi bien entendu de Bourges, de Châteauroux et de Vierzon. Nous sommes tellement proches, nous sommes à une demi-heure, à trois quarts d'heure, qu'il n'y a pas de sens à vouloir développer des concurrents improductifs. Il faut que l'on étende aux dimensions de la région Centre la logique de la Technopole, parce que je crois que notre avenir est dans cette solidarité. ■

Suite de l'intervention de M. L. Schweitzer

C'est-à-dire qu'il y a entre nous et nos partenaires une solidarité qui fait que nous dépendons d'eux. Ils le savent et cela ne nous rend pas moins exigeants à leur égard. Aussi, quand cela induit de la croissance pour notre société, ils en bénéficient également. Innovation, compétitivité; le troisième élément de la croissance rentable est l'internationalisation.

Il y a huit ans maintenant, je me souviens que le Gouvernement de l'époque avait négocié un accord avec les Japonais. Cet accord avait pour objet de protéger, pendant une période transitoire, notre industrie automobile de l'attaque de nos concurrents japonais. A l'époque, cet accord a été combattu par certains parce qu'il n'était pas assez protecteur. Renault n'a pas critiqué cet accord. Nous avons considéré que l'on nous donnait un temps d'adaptation et qu'au terme de ce temps d'adaptation, nous devions être capables de lutter avec nos propres forces, à armes égales face à tous les concurrents, en prenant comme seuls juges les clients, les consommateurs. Cet accord prenait fin en 1999. Ce qui me frappe aujourd'hui, c'est que personne n'imagine de le renouveler.

Nous avons appris à avoir confiance en nos propres forces

Effectivement, pendant ces huit ans, nous nous sommes adaptés et — mon voyage de ce soir en est un témoignage — nous ne sommes plus dans une position où nous attendons avec anxiété notre mort aux mains de concurrents venus d'Extrême-Orient. Les positions se sont sensiblement modifiées. Ne prenons pas les choses à la légère, ce sont des concurrents qui sont toujours redoutables. Ils ont toujours de grandes forces. Mais la grande différence est que nous avons appris à avoir confiance en nos propres forces et que nous ne sommes plus sur la défensive. L'internationalisation — je préfère ce mot au mot « mondialisation » parce que le terme mondialisation renvoie sur une idée d'une France assiégée par des forces mondiales — pour moi, renvoie sur une autre idée, c'est-à-dire une France qui considère que son marché est le monde. Il me semble que, dans cette situation où la France a pour marché le monde, nos entreprises ont la capacité, les forces, les compétences, les produits, les hommes qui leur permettent d'affronter, je le redis sans complexe, leurs concurrents, et que, grâce à cela, nous pouvons espérer — c'est ma conviction — en Europe et en France pour les années qui viennent, une croissance durable de notre économie créatrice de richesses et d'emplois. Merci beaucoup. ■

* Louis Schweitzer était attendu au Japon dans les heures qui suivaient sa venue à Orléans.

QUESTIONS À...

M. Louis Schweitzer...

Ciel Énergie : Monsieur Schweitzer, êtes-vous intéressé par la construction de moteurs avec une utilisation terrestre autre que l'automobile ?

L. S. : Pour le moment, nous considérons que notre métier est l'automobile et le camion. Nous n'envisageons pas de nous diversifier dans d'autres moteurs que ceux de l'automobile et du camion.

M. Alain (Président du Conseil du Commerce extérieur pour notre région) : J'ai été un peu frappé par un article qui est sorti hier dans Le Figaro, de notre Prix Nobel d'économie, Monsieur Allet, qui nous expliquait une dégradation absolue de l'emploi due tout simplement à l'absence de la théorie de la spécialisation des nations. Vous nous présentez au contraire la mondialisation comme une opportunité absolue, alors qui croire ? Pouvez-vous entrer dans le détail ?

L. S. : Écoutez, je ne vais pas entrer dans un débat économique avec un Prix Nobel d'économie. Ce que je dis simplement, c'est que je suis dans un monde non théorique, je suis dans un monde réel. Dans ce monde réel, les frontières tombent, c'est un fait. Face à cette situation, il faut que la stratégie de l'entreprise Renault s'adapte. C'est ma vue. Dans ce système, je pense que vous devez partager ma conviction. Comme je l'ai dit, la meilleure des défenses, c'est l'attaque. Je le redis. Pour la France, c'est d'autant plus important que je pense que l'image de la France, l'image de la France industrielle et exportatrice hors de France n'est pas assez connue, et que la seule façon que nous avons de faire progresser cette image — la progression de l'image est nécessaire à nos entreprises et soutient les forces de nos entreprises — est d'en être nous-mêmes convaincus. Autrement dit, si nous nous présentons comme étant frileux, on ne sera pas pris au sérieux. Je le redis, je suis convaincu que la création, le développement de l'image industrielle de la France dans le monde, à laquelle s'attachent d'ailleurs les conseillers du commerce extérieur, est un enjeu tout à fait essentiel dans ce monde tel qu'il est.

M. Chauvin (Radio France Orléans) : Récemment, vous avez décidé que le service de comptabilité de 72 concessionnaires Renault allait s'implanter près d'Orléans. Notre ville était en concurrence avec Paris, Lyon, et même des villes étrangères. Ma question est simple : qu'est-ce qui a fait pencher la balance pour Orléans ?

L. S. : Je ne voudrais pas faire rougir Monsieur Sueur. Il faudrait d'abord expliquer pourquoi nous regroupons la comptabilité de toutes les succursales de Renault sur Orléans : c'est tout simplement parce que l'on constate que le télétravail permet d'économiser des forces en regroupant certaines activités sur un site unique. C'est quelque chose qui était inconcevable il y a 10 ans. Dès lors que l'on choisissait ce site unique, nous nous sommes posés la question : est-ce que c'est en France ou est-ce que c'est au loin ? La réponse est venue très naturellement, la balance de tous les coûts, même en incluant les coûts de travail, penchait en faveur de la France.

Et, au sein de la France, nous avons regardé des régions que l'on connaissait, où il y avait un certain agrément de vie puisqu'il faut y faire venir des gens, où il y avait des forces de travail disponibles, où il y avait des collectivités publiques accueillantes. Cela compte parce que les difficultés administratives peuvent parfois bloquer l'initiative économique, et tous ces éléments, les uns après les autres, ont fait que nous nous sommes installés à Orléans. C'est tout neuf, donc je ne sais pas encore si nous nous en réjouissons dans un an, mais je suis prêt à prendre les paris que oui.

M. Bouchoule (chercheur à l'Université d'Orléans) : Les progrès récents et simultanés des piles à combustible et du stockage ou de la fabrication d'hydrogène à bord de véhicules semblent remettre l'énergie hydrogène un peu à l'ordre du jour pour les problèmes de transport. Je voulais donc avoir éventuellement un commentaire sur cette perspective à long terme.

L. S. : Un bref commentaire puisque c'est très technique. La pile à combustible, nous le pensons, est une technologie d'avenir, et nous avons engagé des recherches, conjointement d'ailleurs à la



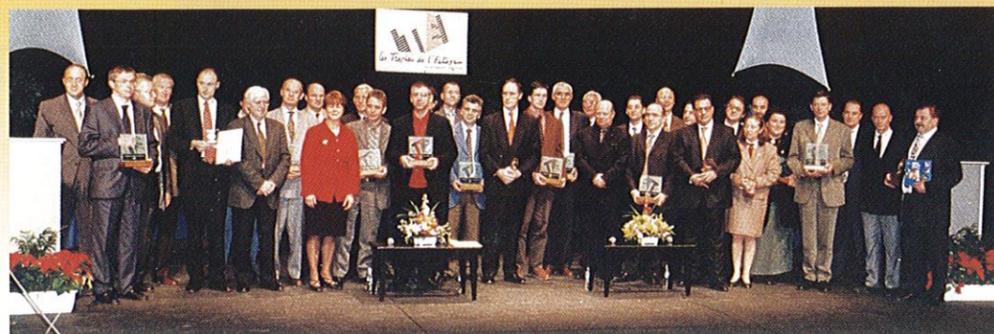
fois avec PSA et avec Nissan sur ce sujet, parce que c'est un sujet très lourd. Ma conviction est qu'à horizon de 20 ans, cela sera une technologie encore très minoritaire. Cela ne veut pas dire qu'elle ne s'implantera pas mais qu'elle sera encore très minoritaire parce que le rapport coût-efficacité d'un moteur à explosion est quelque chose d'absolument incomparable. Un second point en ce qui concerne l'hydrogène est que nous pensons que la pile à combustible ne sera pas à l'horizon visible compte tenu des contraintes particulières liées au stockage, au transport de l'hydrogène.

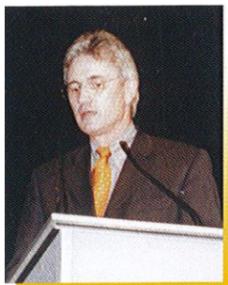
M. Hue (Automotive Product France) : Vous nous avez parlé de l'internationalisation. Considérez-vous néanmoins que la région Centre conserve des atouts dans le secteur d'activités qui est le vôtre ?

L. S. : Oui, nous pensons que la région Centre a des atouts automobiles. Vous savez d'ailleurs que les filiales Renault ont été cédées à un équipementier présent au niveau mondial. Nous sommes confiants dans leur avenir. Vous savez, on est à toute petite distance. Il y a un noyau automobile français qui couvre, il faut le reconnaître, plutôt la moitié nord de la France que la moitié sud de la France, mais le Centre, qui est placé à égale distance de PSA, à l'est, et de Renault qui est plutôt dans le nord-ouest, ne me paraît pas mal positionné. Je pense donc qu'en ce qui concerne la croissance de l'économie automobile française que j'évoquais tout à l'heure — où il faut bien que je reconnaisse que PSA a sa place, que je vois un peu plus petite que celle de Renault mais bien réelle quand même — je pense que la région Centre peut avoir un rôle auprès de nous comme auprès de notre concurrent. ■

11^e Trophées de l'entreprise région Centre

17 Entreprises régionales ont été distinguées lors d'une cérémonie qui mobilisait la Région Centre, la Drire, la CRCI, le Mouvement Français de la Qualité, Horizon Entreprise, les Conseillers du Commerce extérieur et Orléans Technopole.





Intervention de
M. Christian Cathelineau
Responsable de la vie étudiante
à l'Université d'Orléans

Face à la faiblesse du nombre de créations d'entreprises en France, Orléans Technopole a proposé à l'Université d'Orléans de mener un travail de fond auprès des étudiants afin de développer l'esprit d'entreprise.

Monsieur Cathelineau, pouvez-vous nous dire ce qu'est le concours pédagogique de création d'entreprise ?

M. Cathelineau : Dans le mot "Concours pédagogique de création d'entreprise", ce qui est important est le mot pédagogique. Il n'est pas question de vouloir jouer aux apprentis sorciers et de pousser des étudiants à créer leur entreprise dès leur sortie de l'Université, même si certains l'ont déjà fait avec succès.

Il faut créer les conditions pour que l'esprit d'entreprise se développe. Le concours que nous avons créé avec Orléans Technopole mobilise des équipes de deux ou trois étudiants issus de formations différentes. Elles élaborent un projet d'entreprise qu'elles décrivent à travers un Business plan.

Ces étudiants sont aidés dans leur démarche par des chefs d'entreprise et des spécialistes de la création d'entreprise. Ce travail s'effectue sur une période de 9 mois.

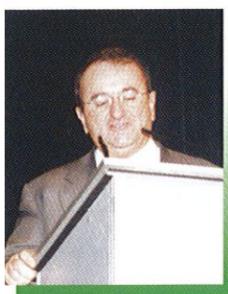
Comment aide-t-on les étudiants, très concrètement, à construire ce projet d'entreprise ?

M. Cathelineau : Ce qui est intéressant, c'est le côté pluriel des équipes. En effet, nous avons fait en sorte qu'il y ait, par exemple, des scientifiques avec des juristes ou des économistes, ou encore, des étudiants de l'IUT avec des étudiants de la Faculté des Lettres. C'est aussi l'hétérogénéité qui fait la force de l'équipe.

Orléans Technopole a mis des moyens logistiques à la disposition de chaque équipe qui lui permettent de se déplacer, de commander des documents et de mener des investigations avec des moyens véritablement professionnels. Mais le plus important c'est le dialogue établi avec de véritables chefs d'entreprise qui ont su se passionner pour l'émergence de ces projets d'entreprises. Ils ont su donner de leur temps et répondre à l'enthousiasme des étudiants.

Un concours comme celui-ci, c'est bien, mais est-ce suffisant pour développer l'esprit d'entreprise au sein de l'Université ?

M. Cathelineau : Une enquête récente du Ministère montre qu'entre 10 et 20 % des étudiants ont l'idée de créer leur entreprise. Mais avant de concrétiser leur projet, nos étudiants doivent acquérir de l'expérience et mieux comprendre ce qu'est réellement une entreprise. C'est pourquoi un deuxième axe fort de notre action est le module "connaissance de l'entreprise", c'est-à-dire des témoignages de responsables d'entreprises qui interviennent de plus en plus au sein des cursus universitaires. Ce projet, initié par Orléans Technopole, est relayé fortement par la Chambre de Commerce et d'Industrie et l'Union des Entreprises du Loiret. ■



Intervention de Benoît Digeon
Vice-Président de la Chambre
de Commerce et d'Industrie du Loiret
et Directeur des Praslins Mazet
à Montargis

L'équipe d'Orléans Technopole fonde ses actions sur une très bonne connaissance du potentiel scientifique et universitaire d'Orléans. Mais sa capacité de mise en relation, d'ingénierie de projets innovants est au service des entreprises dans une aire géographique beaucoup plus large, sur l'ensemble du Loiret, et parfois même hors du département. Ce sont les logiques économiques qui guident l'action.

M. Digeon, pouvez-vous d'abord nous situer l'arrondissement Montargis-Gien-Briare d'un point de vue économique ?

M. Digeon : L'arrondissement Montargis-Gien-Briare est la partie la plus orientale de la région Centre et du Loiret. C'est un territoire qui fait une centaine de kilomètres entre Dordives et Châtillon-sur-Loire, une partie versant sur le Bassin parisien, l'autre sur la Loire, et d'une trentaine de kilomètres d'épaisseur. C'est un territoire très riche d'un tissu industriel historique avec une entreprise qui est la première entreprise du Loiret, qui s'appelle Hutchinson et qui s'est remarquablement redéveloppée depuis une vingtaine d'années. Beaucoup d'entreprises de mécanique, de sous-traitance automobile, de pharmacie, de plasturgie et d'agro-alimentaire sont réparties sur tout le territoire.

Il existe donc une densité industrielle très forte sur l'est du département. Il y a environ deux ans, vous aviez sollicité Orléans Technopole. Pouvez-vous nous expliquer ce qui vous a amené à utiliser ainsi cet outil ?

On va remonter un peu dans le temps, c'est-à-dire en 1993, et je vais le faire très rapidement. L'École d'application et de transmission de l'Armée de Terre allait quitter Montargis, ce qui était un drame pour l'économie locale, et nous nous sommes battus. Un certain nombre de promesses de l'Etat ont été faites. La majorité des engagements ont été tenus à l'exception du projet d'IUT.

Les élus politiques montargis et le monde économique étaient très associés dans cette demande qui revenait toujours concernant cet IUT. Il y a quelques années, nous avons effectivement décidé de nous adresser à Orléans Technopole car ne voyant rien venir, nous nous sommes dits que la technopole pourrait peut-être, avec la Chambre de Commerce, nous apporter une solution.

Tout cela a abouti l'année dernière à la visite du Président de l'Université d'Orléans sur le site montargis d'Hutchinson et sur une entreprise de Briare. A l'issue de cette réunion et de cette journée très enrichissante, nous avons pu détecter trois grandes pistes :

1/La première était la proposition de l'Université d'Orléans d'envisager de créer un laboratoire mixte en partenariat avec une entreprise privée. Cette démarche est intéressante dans la mesure où, cette fois-ci, c'est l'université qui vient vers l'entreprise.

2/L'IUT, en soit, n'était plus concevable d'autant plus que les universités ne veulent plus financer des opérations aussi coûteuses. La proposition qui se dessine aujourd'hui, et qui va certainement être appliquée pour la rentrée 2001 est celle de la mise en place d'une licence professionnelle, c'est-à-dire une formation supérieure qui complètera les formations qui existent sur place actuellement au Lycée professionnel Durzy pour le Montargis, mais bien sûr qui s'appuiera aussi sur les formations dispensées dans le Giennois.

Cette licence professionnelle pourrait être mise en place pour la rentrée 2001.

3/Le troisième volet de la visite du Président de l'Université est la mise en place d'une plate-forme technologique. Qu'est-ce qu'une plate-forme technologique ?

Le Président de l'Université s'est aperçu, lors de cette visite, que la plupart des entreprises sous-traitantes dans l'automobile sont de plus en plus chargées de la recherche et du développement des produits nouveaux. Il faut leur apporter une structure de proximité pour pouvoir exercer cette recherche et ce développement dans des conditions de proximité, de confort et de sécurité aussi. Actuellement, les discussions visent à rapprocher éventuellement cette plate-forme technologique de la licence professionnelle pour mettre des moyens en commun et ainsi, être beaucoup plus performants.

Donc des projets, qui ont l'intérêt d'être le résultat d'un travail de dialogue avec les industriels, mais il y a encore beaucoup d'étapes avant de leur donner réalité.

Il y a beaucoup d'étapes, notamment celle de l'inscription dans le Contrat de Plan qui est une chose très concrète. Il faut que les choses soient écrites pour qu'elles soient réalisables un jour. Nous y veillons avec les services de l'Etat, Orléans Technopole, la Chambre de Commerce, les élus régionaux ou départementaux. ■

Orléans, la Technopole nature



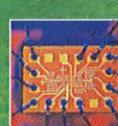
Une technopole est une cité qui porte le projet de consacrer une forte énergie à ses capacités d'innovation.

À Orléans, les collectivités locales, les représentants du monde économique, les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche se sont engagés résolument dans une démarche de développement économique et scientifique fondée sur le partenariat entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises.

Orléans Technopole mobilise les acteurs régionaux dans un système d'innovation en réseaux.

La passion de l'action nourrit la démarche technopolitaine, mais l'idée de progrès doit être raisonnée dans une perspective plus globale de développement durable, respectant les équilibres sociaux et environnementaux.

Orléans a la chance de se situer au cœur du Val de Loire, aux portes de la Sologne, à l'orée d'immenses forêts domaniales. Cet environnement naturel exceptionnel dans le Grand Bassin Parisien est un atout prépondérant pour l'avenir, et la présence d'un grand nombre d'organismes de recherche qui se consacrent à la connaissance et à la gestion des ressources naturelles fournit un argument majeur pour faire d'Orléans une des capitales européennes de l'environnement. **Orléans, la Technopole Nature.**





Trois missions au service de l'innovation

Animation des Relations recherche/Industrie, Ingénierie de projets

En organisant la rencontre entre des scientifiques et des industriels, Orléans Technopole suscite et accompagne la création de nouveaux produits, de nouvelles formations adaptées aux besoins économiques, de nouvelles actions de transfert de technologie. À travers ces actions partenariales, les hommes et les femmes responsables de l'innovation dans les entreprises et dans les laboratoires apprennent à se connaître, à travailler en réseau.

Accompagnement à la création d'entreprises innovantes

Tout le réseau technopolitain, fort de la CCI, de l'UDEL, de l'ANVAR, des Collectivités, de l'Université et des Organismes de recherche, est mobilisé au service de ceux qui ont un projet d'entreprise innovante.

montage de projets d'entreprises, espace incubation, pépinière d'entreprises, services communs



Le Centre d'Innovation d'Orléans

Promotion Communication

Orléans Technopole met en valeur les atouts scientifiques et industriels de sa région en diffusant des documents, en organisant des colloques et des rencontres d'information sur les nouvelles technologies.

Elle donne des informations aux acteurs de l'innovation sur les initiatives locales en matière de science et d'industrie.

Les membres du Conseil d'administration d'Orléans Technopole

À travers Orléans Technopole, les partenaires du développement économique et scientifique s'engagent dans une stratégie de créativité, de qualité et d'excellence basée sur l'innovation.

Ville d'Orléans — Présidence

Conseil Régional du Centre — Vice-Présidence

Conseil Général du Loiret — Vice-Présidence

CCI du Loiret — Vice-Présidence

Union des entreprises du Loiret (UDEL) — Vice-Présidence

Université d'Orléans — Trésorier

Communauté de Communes de l'Agglomération d'Orléans (CCAO) — Secrétaire

Bureau de Recherche Géologiques et Minières

Centre Hospitalier Régional d'Orléans

Agence de Développement Économique du Loiret (ADEL)

IBM — France Telecom — EDF — Novartis

Une équipe de professionnels



Dominique Guy
Délégué Général



Bernard Billault
Chef de projet



Dominique Joseph
Chargé de Mission



Fabienne Dupuis
Assistante du Directeur



Tiphaine Doffenies
Apprentie Communication



Evelyne Billault
Assistante, Services aux résidents



Françoise Loos
Assistante, responsable services aux résidents



Pierre Pesquiès
Directeur scientifique



Olivier Jouin
Directeur

Orléans Technopole

Centre d'Innovation, 16 rue Léonard de Vinci 45074 Orléans cedex 2
tél. +33. (0) 2.38.69.80.98 – fax +33. (0) 2.38.69.80.42 – <http://www.tech-orleans.fr>



ORLEANS
Technopole



Paul Vigny
Président du STUDIUM,
Directeur du Centre de Biophysique Moléculaire du CNRS

Paul Vigny

« LE STUDIUM est une structure originale que nous promovons actuellement à Orléans et dans la Région Centre pour augmenter le flux de chercheurs étrangers dans nos laboratoires. Orléans Technopole et son équipe ainsi que son Président, Jean-Pierre Sueur, ont été extrêmement utiles pour nous aider à convaincre Hubert Curien et Jacques Servier à investir dans le STUDIUM. Je crois qu'Orléans Technopole partage avec nous cette ambition que nous avons d'augmenter le niveau international de notre campus ».



Didier Billard
Responsable de la filière physique et applications à la faculté des sciences de l'Université d'Orléans
Ancien Président de l'Université

Didier Billard

« Nous avons mis en place une diversification de la physique dans le domaine de l'instrumentation et la mesure. Dans ce cadre, nous avons un projet de diplôme de 3^e cycle. C'est pourquoi nous cherchions des contacts avec le monde industriel et Orléans Technopole nous a aidés, au départ, à trouver ces relations. Cela nous a permis un certain nombre de dialogues. Cela nous a également permis de voir avec les industriels quelles étaient les attentes des entreprises en terme d'instrumentation, en liaison avec la qualité et le management ».



Pierre Alain
Université d'Orléans
Chargé de mission pour les relations économiques avec les entreprises

Pierre Alain

« L'Université propose un certain nombre de stages à travers ses formations. Avec Orléans Technopole, nous avons pensé qu'il était judicieux d'avoir un document qui présente, de façon globale et synthétique, l'ensemble de ces stages avec leurs caractéristiques. Il s'adresse aux entreprises qui trouveront donc dans ce guide les périodes, les métiers, les compétences des stagiaires qu'elles seront à même d'accueillir dans leurs établissements ».



Luc Delplanque
IUT d'Orléans
Responsable pédagogique du département Organisation et Génie de la Production

Luc Delplanque

« Notre Département forme des étudiants dans le domaine de la gestion industrielle. Nous avons organisé avec la Technopole un certain nombre de colloques qui nous ont permis de nous faire connaître du milieu industriel de notre région et de créer une nouvelle formation : un diplôme universitaire dans le domaine de la gestion de la production et de la qualité ».



Adrien Vershave
Hutchinson
Directeur du centre de recherches Montargis

Adrien Vershave

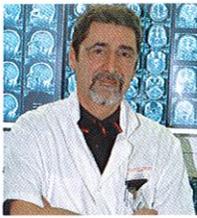
« Orléans Technopole a organisé pour nous une visite des principaux laboratoires de recherche du campus orléanais. Le Président de l'Université et un certain nombre de ses collègues nous ont expliqué toutes les possibilités de partenariat et cette action a conduit à la conclusion d'un contrat de coopération avec le laboratoire GRÉMI ».



Tobias Hevor
Professeur de physiologie à l'Université d'Orléans
Directeur du laboratoire de métabolisme général et neuropathologie

Tobias Hevor

« Orléans Technopole nous a aidé à prendre contact avec les industriels, en particulier la société AGROBIO. Dans le cadre de nos recherches, nous étions confrontés à un certain nombre de difficultés dans un secteur donné. Grâce à Orléans Technopole, nous avons rencontré des chercheurs grenoblois qui nous ont permis de trouver une solution à ces problèmes ».



Noël Breteau
 CHR d'Orléans
 Président de la Commission médicale consultative

Noël Breteau

« Le Centre Hospitalier Régional d'Orléans développe des axes de recherche dans différentes directions. Le CHR peut mettre en place des idées et les chercheurs de l'Université ou du CNRS offrent un grand potentiel. Mais il est clair qu'entre les deux, il manque une structure. Le Centre hospitalier n'est pas universitaire et il a souvent des difficultés à formaliser les relations. Depuis de nombreuses années, Orléans Technopole aide le CHR à nouer de nouveaux contacts et à les formaliser ».



Jean-Paul Biesse
 Parfums Christian Dior
 Président de l'Association
 EXPERIMENTIQUE

Jean-Paul Biesse

« Depuis 1996, l'association EXPERIMENTIQUE réunit tous les mois, et lors d'un colloque national, les fervents des "Plans d'expériences", universitaires et industriels. Orléans Technopole a été l'un des moteurs pour la création de cette association et lui apporte son soutien pour la mise en œuvre de ses différentes manifestations ».



Thierry Allard et Xavier Thomas
 ISI Systèmes
 Co-fondateurs

Thierry Allard

« La Société ISI Systèmes conçoit et réalise des progiciels pour la gestion technique de bâtiments et de procédés industriels. Dans le cadre de notre R & D sur les courants porteurs, Orléans Technopole nous a mis en relation avec l'ESPEO (l'École Supérieure des Procédés Électroniques et Optiques), et avec le CRESITT, ce qui nous a permis d'accélérer la conception des cartes électroniques. Avec l'aide d'Orléans Technopole, nous avons mis en place notre business plan qui a permis de convaincre des partenaires tels que la DRIRE qui vient de nous accorder une subvention ».



Jean-Pierre Benoist
 COFOB
 Directeur

Jean-Pierre Benoist

« COFOB est une société d'ingénierie électronique et informatique spécialisée dans le contrôle dimensionnel. Récemment une nouvelle gamme de produits, (ECODIPE) a été mise sur le marché. Elle permet de faire du contrôle dimensionnel sur tout ce qui est profilé extrudé, que ce soient les profilés aluminium, plastique ou même bois. Cette société est actuellement en pleine croissance. Après avoir embauché plusieurs ingénieurs de l'ESPEO, elle a quitté le Centre d'Innovation en septembre 1999 et a bénéficié de l'appui d'Orléans Technopole pour favoriser cette mutation ».



Michel Mudry
 Président de l'Université d'Orléans

Michel Mudry

« La technopole est là pour aider le hasard, c'est-à-dire le hasard des rencontres de la vie de tous les jours. Depuis sa création, c'est le seul acteur orléanais, au niveau de son équipe d'animation, qui connaît bien de l'intérieur le milieu universitaire et les autres organismes de recherche. Elle connaît bien les filières d'enseignement, elle sait quels sont les hommes ressources, les femmes ressources, les compétences des uns ou des autres sur le terrain. Parallèlement, elle est très liée aux milieux industriels.

Cela ne se fait pas en un jour. Depuis 15 ans, la technopole s'attache à développer cette capacité d'intégration de tous les acteurs. Elle est capable de le faire savoir en étant solidement enracinée dans le terrain; c'est véritablement l'effet technopole ».